



Vrai/Faux : 1 personne sur 2 souffrira d'un problème de santé durable au cours de sa carrière ?

A. Vrai

B. Faux

Réponse A : Vrai, ce problème de santé justifiera le statut de travailleur handicapé. Si vous êtes concerné n'hésitez pas à en parler avec le médecin de prévention.